



## LES FAITS MARQUANTS DE LA CNI-7 SUR LES POPS: LUNDI 14 JUILLET 2003

Première journée de la Septième Session du Comité de Négociation Intergouvernemental (CNI-7), les délégués se sont réunis en séances Plénières du matin et de l'après-midi. Le matin, ils ont entendu des déclarations d'ouverture, procédé à l'examen des questions d'organisation et présenté des rapports concernant les activités internationales en cours, ayant trait au travail du Comité. L'après-midi, ils ont entamé les délibérations autour des activités du Secrétariat, des fonds extrabudgétaires et des préparatifs de la Conférence des Parties (CdP).

### LA SEANCE D'OUVERTURE

Philippe Roch, Directeur de l'Agence Suisse de l'Environnement, des Forêts et des Paysages, a souhaité aux délégués la bienvenue à la CNI-7 et a souligné qu'il reste beaucoup à faire avant la première Conférence des Parties (CdP-1). Il a noté l'importance de la collaboration entre les organes des Nations Unies et autres. Il a mis en relief la nécessité d'établir un lien entre le travail de la Convention de Stockholm et celui ayant trait au thème de la consommation durable. Il a, enfin, fait état de la récente décision prise par la Suisse, de ratifier la Convention.

Ahmed Djoghlaif, du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), au nom du Directeur Exécutif, Klaus Töpfer, a souligné l'impératif d'une prompt entrée en vigueur de la Convention, mettant en exergue l'importance accordée à la problématique des polluants organiques persistants (POP), au Sommet Mondial pour le Développement Durable (SMDD) et à la 22<sup>ème</sup> session du Conseil d'Administration du PNUE. Djoghlaif a fait état des accomplissements du Fonds Mondial pour l'Environnement (FEM) dans le domaine des POP et a souligné l'impératif de mesures concrètes.

### LES QUESTIONS D'ORGANISATION

Les délégués ont adopté l'ordre du jour de la CNI-7 (UNEP/POPS/INC.7/1) moyennant quelques amendements mineurs. Le Président John Buccini (Canada) a présenté l'organisation des travaux (UNEP/POPS/INC.7/INF/1), soulignant l'importance du travail du Comité de Rédaction Juridique (CRJ) pour l'avancement de la CNI-7.

Jim Willis, Secrétaire Exécutif du Secrétariat intérimaire de la Convention de Stockholm, a présenté un rapport sur les progrès réalisés par le Secrétariat dans les travaux requis à la CNI-6. Il a noté qu'en raison de contraintes financières, le Secrétariat n'a été en mesure ni de procéder à l'étude de faisabilité des centres régionaux et sous-régionaux chargés de la Convention Stockholm ni de mener des études de cas.

La CNI-7 a élu ensuite Mearle Barrett (Jamaïque), membre permanent du Bureau, représentant le Groupe d'Amérique Latine et des Caraïbes (GRULAC) et Bayat Mokhtari (Iran), membre temporaire, représentant le Groupe d'Asie-Pacifique, pour la CNI-7.

### REVUE DES ACTIVITES INTERNATIONALES EN COURS AYANT TRAIT AUX TRAVAIL DU COMITE

Le Secrétariat a introduit la cinquième édition de la liste des mesures de réduction et/ou d'élimination des rejets de POP (UNEP/POPS/INC.7/INF/15), faisant état d'un accroissement dans

le nombre de pays ayant présenté un rapport. Jim Willis, de la Division du PNUE chargée des Substances Chimiques, a parlé des activités du PNUE, soutenues par le FEM et d'autres bailleurs de fonds, visant à faciliter une ratification et une application précoces de la Convention.

Le délégué des Etats-Unis a mis en exergue le projet de son pays visant à aider les pays à accéder aux données concernant les POP par le biais de l'internet. La GAMBIE et le GHANA ont fait état de leur ratification de la Convention. L'ALGERIE, le BENIN, le CAMEROUN, l'EGYPTE, HAITI, le KENYA, le MALAWI, la MALAISIE, le MALI, la MONGOLIE, le NIGER, le NIGERIA, les PHILIPPINES, la SYRIE, les ETATS-UNIS, et le VENEZUELA ont, chacun, noté le travail accompli en vue de la ratification. L'ALLEMAGNE a parlé de l'atelier organisé, au profit de la région du sud-est asiatique sous le thème des PCB et des réseaux d'échange des données concernant le renforcement des capacités en matière de gestion rationnelle des substances chimiques, lancés par le Forum Intergouvernemental sur la Sécurité Chimique (FISC). Le NICARAGUA a donné un aperçu sur son travail visant à éliminer les stocks de POP. Le MEXIQUE a noté le parachèvement de son premier inventaire des POP. La THAILANDE a décrit ses réussites en matière de surveillance et de compilation des inventaires de POP.

Le CANADA a souligné l'importance: du mécanisme de financement, des orientations concernant les plans d'exécution nationaux (PEN), de l'étude de l'efficacité, des Meilleures Techniques Disponibles – Meilleures Pratiques Environnementales (MTD-MPE), de la Commission d'Evaluation des POP (CEPOP), et du mécanisme de mise en conformité aux obligations. Le CAMEROUN a parlé de son travail visant à déterminer les solutions de rechange. La CÔTE D'IVOIRE a appelé à la mise à disposition de fonds supplémentaires pour l'aider dans la mise en place de son PEN. Le KENYA a encouragé la fourniture de financements additionnels pour ses recherches en matière d'alternatives aptes à maîtriser les vecteurs des maladies. Le délégué des PHILIPPINES a fait part de son intérêt pour devenir membre du Groupe d'Experts, chargé des MTD-MPE. L'EGYPTE a souhaité avoir des éclaircissements sur les mesures visant à interdire le trafic illicite et sur le coût financier du remplacement des POP. L'Italie, au nom de l'UE, a mis en relief le projet de proposition de la Commission Européenne concernant la mise en œuvre de la Convention de Stockholm, susceptible de mener à une prompt ratification de la Convention par l'ensemble des Etats membres de l'UE et des Etats y accédant.

La FEDERATION DE RUSSIE a déclaré être en train de renforcer sa gestion des substances chimiques dangereuses, à l'échelon national. Le NIGERIA a noté ses efforts visant à accroître la prise de conscience des parties prenantes. Le TOGO a souligné l'importance de la Convention de Bamako. La TANZANIE a parlé de sa participation dans le Programme de Gestion des Stocks Entreposés en Afrique. Le GHANA et l'ALGERIE ont souligné le besoin de promouvoir les synergies entre les conventions ayant trait aux substances chimiques. La ZAMBIE a parlé du travail accompli à l'échelon national, dans le domaine de l'entreposage des PCB et celui des échanges d'informations. La COLOMBIE a parlé de ses accomplissements dans le domaine de la gestion des POP périmés. La MAURITANIE a souligné la nécessité de procéder à l'étude des effets sociaux et environnementaux des POP. La REPUBLIQUE DOMINICAINE a donné un aperçu sur ses consultations nationales autour des POP. Le MAROC a souligné le besoin de se focaliser sur le financement et le transfert des tech-

Ce numéro du Bulletin des Négociations de la Terre © <enb@iisd.org> a été rédigé par Tamilla Gaynutdinova <tamilla@iisd.org>, Pia M. Kohler <pia@iisd.org>, Fiona Koza <fiona@iisd.org> et Hugh Wilkins <hugh@iisd.org>. Edition numérique: David Fernau <david@iisd.org>. Editrice en Chef: Pamela S. Chasek, Ph.D. <pam@iisd.org>. Version française: Mongi Gadhoun <mongi@iisd.org>. Directeur du Service Information: Langston James Goree VI <kimo@iisd.org>. Les principaux bailleurs de fonds du Bulletin sont: Le Gouvernement des Etats-Unis (à travers le Bureau des Océans et des Affaires Environnementales et Scientifiques Internationales du Département d'Etat Américain), le Ministère Néerlandais des affaires Etrangères, le Gouvernement du Canada (à travers l'ACDI, DFAIT et Environnement Canada), l'Agence Suisse de l'Environnement, des Forêts et du Paysage (SAEFL), le Royaume-Uni (à travers le DFID et DEFRA), la Commission Européenne (DG-ENV), le Ministère Danois des Affaires Etrangères, et le Gouvernement Allemand (à travers le Ministère de l'Environnement (BMU) et de la Coopération pour le Développement (BMZ)). Un soutien général a été accordé au Bulletin au titre de l'exercice 2003, par: le PNUE, le Gouvernement Australien, les Ministères Suédois de l'Environnement et des Affaires Etrangères, le Ministère Néo-Zélandais des Affaires Etrangères et du Commerce Extérieur, le Ministère Norvégien des Affaires Etrangères, Swan International, le Ministère Nippon de l'Environnement (à travers l'IGES) Le Ministère Nippon de l'Economie, du Commerce et de l'Industrie (à travers GISPRI) et le Ministère Islandais de l'Environnement. La version française est financée par le Ministère Français des Affaires Etrangères et l'OIF. Les opinions exprimées dans le Bulletin appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'IIDD et des bailleurs de fonds. Des extraits du Bulletin peuvent être utilisés uniquement dans des publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Pour tous renseignements, y compris les demandes de couverture d'événements par nos services, contacter le Directeur du Service d'Information de l'IIDD, à <kimo@iisd.org>, +1-212-644-0217 or 212 East 47th St. #21F, New York, NY 10017, USA.



nologies. SAMOA a fait état des résultats importants de l'atelier régional organisé sous le thème des POP dans la région du Pacifique. L'AFRIQUE DU SUD, la JAMAÏQUE et la CHINE ont parlé de leurs efforts nationaux respectifs en matière de renforcement des capacités. Le SENEGAL a souligné l'importance de l'établissement de centres régionaux utilisant les cadres existants. Le BOTSWANA a affirmé que sa législation nationale relative aux POP est en cours d'élaboration.

Le VENEZUELA a parlé de son inventaire des PCB. Le NIGER a déclaré qu'il est en train de chercher des moyens alternatifs pour la lutte contre le paludisme. HAÏTI a fait part de son intérêt pour le renforcement de sa coopération avec les pays francophones africains. La MALAISIE et la MONGOLIE ont parlé des préparatifs en cours pour la mise en place de leurs PEN. La SYRIE a appelé à une assistance dans l'élimination des stocks de POP en décharge. Le MALAWI a annoncé les préparatifs de son inventaire et de son PEN. Le BENIN a remercié le PNUE pour son aide financière et technique dans le domaine de la gestion environnementale des POP. La RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO a parlé des difficultés rencontrées par les pays africains dans la ratification de la Convention. Le MALI a parlé de l'atelier sous-régional organisé sous le thème des effets des POP. La BIÉLORUSSIE a évoqué le problème des pesticides périmés. Le délégué d'ANTIGUA ET BARBUDA a appelé la communauté internationale à apporter son assistance aux Petits Etats Insulaires en Développement dans le renforcement de leurs capacités en matière de traitement des questions ayant trait aux POP.

Mettant en relief sa focalisation sur le renforcement des capacités et la formation, l'INSTITUT DES NATIONS UNIES POUR LA FORMATION ET LA RECHERCHE a parlé de son travail visant à soutenir la Convention, y compris les initiatives de formation et de développement des aptitudes. L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL a donné un aperçu sur ses activités visant à mettre en application la Convention et sur sa collaboration avec le FEM dans les activités de mise en œuvre et de conscientisation. La BANQUE MONDIALE a décrit son travail en tant qu'agence d'exécution, dans le Programme de Gestion des Stocks Entrepasés en Afrique. L'ORGANISATION POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE a parlé de ses accomplissements dans le domaine des POP, notamment les révisions apportées à son Code de Conduite International relatif à la Distribution et à l'Emploi des Pesticides, et ses projets et directives concernant l'élimination des POP. L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ a parlé de ses travaux qui portent, entre autres sur: les mesures de contrôle des vecteurs des maladies; les alternatives du DDT; et la surveillance de l'emploi des pesticides.

Le FEM a introduit la note de son Secrétariat concernant les activités menées par le FEM en soutien à une application précoce de la Convention (UNEP/POPS/INC.7/INF/11). Le PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT a présenté un rapport sur ses réalisations en tant qu'agence d'exécution du FEM. Le PROGRAMME ENVIRONNEMENTAL REGIONAL DU PACIFIQUE SUD a parlé de ses activités visant à faire avancer la mise en application de la Convention.

Le SECRETARIAT DE LA CONVENTION DE BALE a décrit les domaines de coopération entre les Secrétariats des Conventions de Bâle et de Stockholm, et la Division du PNUE chargée des Substances Chimiques, et a appelé à un soutien financier au profit des activités ayant trait aux POP.

Le FONDS MONDIAL POUR LA NATURE a mis en exergue sa fiche de scores en matière de ratifications et a parlé de son travail dans le cadre du Programme de Gestion des Stocks Entrepasés en Afrique. CROPLIFE INTERNATIONAL et le CHLORINE CHEMISTRY COUNCIL ont parlé des activités de l'Industrie en matière d'application. Le RESEAU INTERNATIONAL POUR L'ELIMINATION DES POP a donné un aperçu sur ses activités pertinentes et s'est félicité du soutien accordé par le FEM et le PNUE à l'implication des ONG dans les activités de la Convention de Stockholm.

#### **ACTIVITES DU SECRETARIAT ET REVUE DE LA SITUATION DES FONDS EXTRABUDGETAIRES**

Le Secrétaire Exécutif, Willis, a introduit le projet de programme de travail (PdT) et le budget du Secrétariat (UNEP/POPS/INC.7/2), faisant état d'un déficit de 778.947,00 dollars et mettant en relief les contributions apportées au Club des POP (UNEP/POPS/INC.7/INF/13) et le Projet de Renforcement des Capacités en matière de POP, lancé par le PNUE (UNEP/POPS/

INC.7/INF/29). Il a souligné les priorités du PdT pour 2004, notamment le fonctionnement effectif de la CdP et l'entreprise d'activités visant à aider les pays dans l'application de la Convention.

Le JAPON, la NOUVELLE ZELANDE, la SUISSE et les ETATS-UNIS ont apporté leur appui à l'idée d'établir un groupe sur le budget. Le délégué des ETATS-UNIS a souligné l'importance du Secrétariat dans le soutien du Groupe d'Experts sur les MTD-MPE. La SUISSE a annoncé sa contribution de 60.000 dollars, pour les études de cas intéressant les synergies, et a mis en exergue la nécessité d'une certaine souplesse dans le budget. Le MAROC et l'URUGUAY ont appelé à une aide financière permettant de couvrir la participation des pays en développement. L'UE a souligné le besoin de procéder à un classement des priorités dans le budget. La NORVEGE a précisé que le classement des priorités doit s'effectuer de manière transparente.

Le Secrétariat a introduit sa note concernant le projet de règlement intérieur de la CdP et de ses organes subsidiaires (UNEP/POPS/INC.7/25). L'intervenant a souligné le besoin de décisions politiques sur les questions non résolues, notamment celles ayant trait: à la participation des agences spécialisées et des non-parties; à l'élection des membres du Bureau; au vote, dans les organes subsidiaires; et à l'ordre des voix dans le vote sur les propositions. Le Présidente du CRJ, Anne Daniel (Canada) a proposé que le CRJ travaille à réduire le nombre des questions en suspens. Soulignant l'importance du règlement intérieur quant à la prise des décisions, les ETATS-UNIS et l'EGYPTE ont suggéré que les décisions de la CdP soient prises par consensus. Le JAPON a mis en relief l'importance du traitement: de la question des mécanismes de financement et de celle des règles devant régir les prises de décisions.

Le Secrétariat a introduit les notes concernant le projet de texte des règles financières (UNEP/POPS/INC.7/26) et le projet de texte des règles devant régir l'arbitrage et la conciliation (UNEP/POPS/INC.7/27), applicables à la CdP, à ses organes subsidiaires et au Secrétariat. La Présidente du CRJ, Anne Daniel, a recommandé, et les délégués ont accepté, de référer cette question directement au CRJ.

Le Secrétariat a introduit une synthèse des points de vue sur la question du non-respect des obligations (UNEP/POPS/INC.7/21) et un aperçu sur les régimes retenus en matière de non-respect, dans les divers accords environnementaux multilatéraux (UNEP/POPS/INC.7/22). Le CANADA, la SUISSE et l'UE, ont apporté leur appui à l'élaboration du mécanisme de mise en conformité aux obligations, dans les meilleurs délais. La NOUVELLE ZELANDE, appuyée par l'Australie, l'Argentine, le Chili, la Colombie et l'Egypte, ont suggéré que le sujet soit traité après l'entrée en vigueur de la Convention. La représentante a également souligné que le mécanisme du respect des obligations doit avoir un caractère volontaire et modérateur. Les ETATS-UNIS et l'Australie ont recommandé, et les délégués ont accepté, que le GRJ examine la question du respect des obligations si le temps le permet, mais qu'il doit se focaliser sur les questions prioritaires, notamment celles des règles financières et du règlement intérieur.

#### **DANS LES COULOIRS**

La CNI-7 s'est ouverte avec beaucoup d'optimisme dans les rangs des délégués, dont quelques-uns ont confié qu'à leurs yeux, ce CNI, qu'on espère le dernier, représente "le moment le plus croustillant" du processus des préparatifs de la CdP-1. Certains délégués ont exprimé une certaine confiance de voir les questions en suspens, être résolues dans le CRJ et dans le Groupe sur le Budget. D'autres, à l'opposé, ont confié qu'ils se préparent à d'éventuelles dissensions sur la question du CEPOP. Dans l'intervalle, les ONG entendent se servir de l'occasion, pour travailler dans les couloirs, bien qu'elles semblent réserver le gros de leur énergie, à la réunion sur l'Approche Stratégique dans la Gestion Internationale des Substances Chimiques (SAICM), prévue en novembre 2003, et à la CdP-1 de la Convention de Stockholm.

#### **A SUIVRE AUJOURD'HUI**

**PLENIERE:** La Plénière se réunit à 10 h dans la Salle 2, pour entamer les débats autour de l'élection de domicile du Secrétariat, du CEPOP, des PEN, de l'assistance technique, des ressources financières et des mécanismes de financement, et des mécanismes de financement intérimaires.

**GRJ:** Le Comité de Rédaction Juridique se réunit à 10 h dans la Salle 17, pour entamer les discussions autour du règlement intérieur, des règles financières et du règlement des différends.

**COMMISSION DU BUDGET:** La Commission du Budget se réunira dans le courant de la journée de mardi pour examiner le budget et le programme de travail.